

# De la naissance d'un timbre-poste

Qui n'a pas, un jour, rêvé de voir l'église ou le château de sa

localité préférée, l'association dont il s'occupe ou la cause qu'il défend, honoré par l'émission d'un timbre ?

On peut rêver. Mais qui n'ose rien... Dès lors, reste la possibilité d'envoyer son dossier, M. le ministre des Communications avant le 31 janvier de l'année qui précède celle de l'émission !

## Le rêve

Bon an mal an, quelque deux cents demandes d'émissions — dont certaines complètement farfelues ! — sont introduites : elles émanent d'institutions à caractère patriotique, culturel, philanthropique, officiel... Elles sont soumises à une commission philatélique (dont nous avons longuement parlé déjà) composée de treize membres : cinq sont des fonctionnaires de *La Poste* — c'est parmi ceux-ci qu'est désigné le président — et huit extérieurs à l'ex-Régie, choisis pour leurs connaissances en matières culturelles, historiques, philatéliques ou autres.

On notera que ceci n'empêche nullement ces personnes (nos lecteurs de la première heure s'en souviendront : c'était durant le premier trimestre de 1982 !) d'avoir émis cette sentence laconique « Ne présente pas un intérêt suffisant » (nous remarquons aussi alors que la notion d'intérêt est tout aussi subjective que celle de la beauté : pour telle personne, un feuilleton-fluve T.V. pourra être intéressant, tandis que tel autre exècre le cyclisme !) Jacques Brel, les sociétés d'archers (certaines semi-millénaires !), et bien d'autres... À leur décharge, on

(*"Vers l'Avenir"* - 6.8.93)

pourra supposer que certains dossiers ont dû être bien mal étoffés et présentés... Soit.

Certaines suggestions fournissent matière aux émissions dites *traditionnelles* (« Croix-Rouge », « Europa », « Journée du timbre », « Philatélie de la jeunesse », etc.), d'autres connaîtront une sortie isolée.

## Le projet

Le Ministre à qui appartient la décision finale d'incorporer ou de ne pas retenir une demande, soumet à la signature royale, un texte qui fixe les sujets, faciales et nombres de valeurs composant une série, la confection d'un bloc-feuillet. Les tirage, modes d'impression, lieux et dates de prévente..., feront l'objet d'un arrêté ministériel enjoignant l'administrateur délégué de *La Poste* de son exécution.

Cette dernière procédure est également d'application en ce qui concerne les timbres d'usage courant et autres entiers postaux.

C'est ici que s'achève la phase dite administrative.

## La réalisation

L'établissement d'un programme ne s'opère pas sur quelques jours : plusieurs mois se passent entre les moments du choix et celui de la parution du timbre : travail de dessin et *lettrage*, d'éventuelle gravure, et de production, compte tenu des possibilités horaires de l'Atelier du Timbre. Ainsi, lors de l'inauguration du 23 juin (voir chronique antérieure), le timbre « Présidence des Communautés européennes exercée par la Belgique » et le carnet « Nature II »

(les chats) étaient en cours de fabrication, tandis que le 15 F « Triennale de la Tapisserie de Tournai » était à la vérification. Il est d'ailleurs parfois amusant de consulter la date d'impression figurant sur la marge inférieure des feuilles de timbres spéciaux.

Le projet réalisé par l'artiste est en fait à peine quatre fois plus grand que le timbre imprimé (mesures des côtés multipliées par 2). L'artiste doit aussi tenir compte de la technique d'impression : ainsi, par exemple, le timbre « Révolution brabançonne » — émis l'an dernier — peut-il se contenter de flous héliogravés pour les visages des trois personnages : leurs traits étant effectivement soulignés par le graveur.

Tant en dessin qu'en gravure, justement, certains styles finissent pas se reconnaître aisément.

### L'impression et ses techniques (suite)

Contrairement à la méthode précédente, la taille-douce se réalise au départ d'une plaque creusée : à partir d'une reproduction, le graveur transpose — parfois via une réduction photographique — à l'échelle du timbre, la(es) partie(s) ou l'entière du timbre (suivant les directives de création), sur une plaque d'acier. Il travaille sans filet, et tout coup malencontreux est souvent difficilement réparable. Comme dans toute profession artistique, il est des jours où un artiste peut travailler des heures, tandis qu'à tel autre moment il vaut mieux ne pas prendre ses outils...

L'épaisseur ou la finesse des traits peut justifier la nuance de certains détails.

La gravure une fois terminée, le « coin » obtenu sera durci et servira à la confection d'une molette de report qui, par l'action

d'une presse, produira un négatif en relief, lequel va, par le même procédé, être transféré sur un cylindre qui le reproduira tant de fois que nécessaire car, à l'inverse de la méthode utilisée en typographie, la taille-douce se base sur des creux qui donneront les lignes et non pas les blancs du timbre : ce sont ces creux qui — après essuyage de la plaque — garderont dans les tailles l'encre que le papier humidifié viendra, par pression, chercher, donnant aux timbres (ou parties de timbres) ainsi imprimés, un léger relief décelable à la lumière oblique ou sous la caresse d'un doigt.

À noter aussi que, comme ce fut le cas en 1986 pour diverses valeurs de la série courante « Liberté » de nos voisins d'Outre-Quévrain, il est possible lors du transfert, qu'un « sursaut » de la molette engendre une double pression avec décalage léger — et plus ou moins visible — des traits. On appelle cette curiosité un « re-entry » (ou « re-entrée » ou « double frappe » ou « remoletage »).

Un timbre imprimé en taille-douce se reconnaît par son impression plus fine, ses traits présentant un léger relief tactile.

La technique de la taille-douce est hautement estimée des collectionneurs et autres artistes. Malheureusement, elle se fait rare dans notre pays, alors que dans d'autres, elle est régulièrement à l'honneur : on ne compte plus le nombre de timbres en taille-douce émis par la Suède (\*\*\*\*), Monaco, l'ex-Tchécoslovaquie, les U.S.A. et autres France (\*\*\*\*\*).

L'héliogravure est un procédé qui ne fait pratiquement pas appel à un artiste : il s'agit essentiellement de mise en page d'une photographie, d'une reproduction d'une œuvre.

Suite à l'application d'un fin treillis lors de la reproduction photographique (\*\*\*\*\*), la plaque est trempée dans une préparation qui y engendre des creux (un peu comme pour la taille-douce).

Du poinçon original (en creux donc et à l'envers), on tire une image en léger relief (en positif) que l'on reportera directement sur le cylindre d'impression en autant d'exemplaires que la constitution de la feuille. L'encre récoltée sur le cylindre encreur sera essuyée, les parties creuses la conservant et le déposant sur le papier.

Avantage : le coût peu élevé de la préparation des plaques, le gain de temps (plus d'artistes intermédiaires : le dessin ou la photo-projet initial pouvant être directement traités).

Plus moderne et raffinée dans le résultat : l'offset permet de nombreuses nuances d'une couleur. Comme pour l'héliogravure, il s'agit d'un procédé photomécanique.

Une différence toutefois : ce sont des reliefs d'encre qui impriment : cette encre est prélevée du rouleau d'impression par un deuxième rouleau qui l'apose sur le papier.

On croit reconnaître la différence entre l'héliogravure et l'offset par le caractère lisse de l'héliogravure, l'offset pouvant donner un léger relief.

La trame (= nombre de points par pouce-carré) de l'héliogravure est visible à la loupe. La netteté de certains contours serait également un élément d'identification, l'offset étant plus natte, précise.

À notre connaissance, il n'y a pas encore eu de timbre imprimé en offset en Belgique ; ce procédé vient de faire son apparition en France, et est utilisé depuis belle lurette par des pays de l'Est.

★ ★ ★

(\*\*\*\*) Nous avons évoqué la personnalité de C. Slania (chronique du 31 juillet 1992).

(\*\*\*\*\*) Si l'on se réfère aux tirages connus de 17 des 39 timbres spéciaux gravés en taille-douce en 1991 en France, on passe d'un maximum de 21.313.540 (« Espace et Guyane » de la série « Europa ») à un minimum de 2.451.507 (BF « Révolution »), avec une moyenne de 7.118.705 exemplaires.

Pour la même période, chez nous, le plus grand tirage fut de 4 millions d'exemplaires et le plus petit de 1.800.000 pour une moyenne de 3.225.000 timbres. Pour 1992 : de 5 à 7,5 millions (moyenne : 5.555.555). Pour respectivement 8 et 7 timbres... (\*\*\*\*\*) qui décomposera le cliché dans les quatre couleurs de base : noir, jaune (ou *yellow*), magenta et *cyan*.

Survolons les principales techniques d'impression des timbres-poste (des ouvrages détaillés et spécialisés, tant sur les techniques d'impression que sur les timbres-poste, existent ; nos lecteurs s'y référeront volontiers).

Le plus ancien procédé, s'inspirant de l'invention attribuée à Gutenberg, est la *typographie* (du grec *tupos*, caractère, et *graphein*, écrire, dicit le *Larousse*) : à l'instar des caractères d'imprimerie avec lesquels on a joué enfant, le motif du timbre est reproduit à l'envers et en relief sur un cliché qui sera enduit d'encre. Réalisé à l'échelle 1/1 sur un bloc d'acier, les parties qui doivent donner des zones blanches sur le timbre sont ôtées puisque seules les parties encrées devront laisser leur empreinte sur la feuille (\*).

(à suivre)

## De la naissance d'un timbre-poste

(Vers l'Avenir - 6.8.93)

(suite)

En cours de réalisation, le graveur procède à diverses impressions de son travail (ce sont les *épreuves d'artiste*) pour juger du résultat et des retouches à apporter. Lorsque le travail lui semblera terminé, la plaque d'acier sera durcie, pour être ensuite reproduite au nombre d'exemplaires devant constituer une feuille. Attention : ce report donne un cliché (ou « flan ») à l'endroit — en fait : le négatif d'un envers —, c'est-à-dire que si on l'imprimait à ce stade, les caractères devraient être lus de droite à gauche, ou via un miroir. Il faut donc, une fois encore, réaliser une plaque qui redonnera un « négatif » qui seulement, donnera lors de la pression exercée à l'apposition d'une feuille de papier, le timbre que l'on souhaite.

Il est évident qu'il s'agit ici d'un résumé du travail anciennement accompli : d'autres étapes techniques (\*\*) étaient nécessaires lors de la confection des plaques.

Longtemps, cette technique plus que centenaire de l'impression à plat (le cliché était posé à plat, encre, recevait une feuille de papier et une pression uniforme pour s'illustrer des motifs désirés) sera utilisée, avant qu'un dérivé ne puisse être utilisée : celle de typographie rotative, principe dans lequel le travail s'accomplit sur une feuille sans fin (et non plus à plat feuille par feuille), le cliché étant fixé sur un cylindre imprimeur rotatif. Les techniques et

produits utilisés ont, ici aussi, évolué ces dernières années : zinc, bakélite et plastique sont notamment cités dans la mise à jour de la brochure éditée par la Régie des Postes en 1967 (\*\*\*). Plus récemment, le dessin des feuilles était photographié. Le film négatif 1/1 obtenu était posé sur une plaque enduite d'une substance photosensible. Les parties de cette plaque qui, par transparence, étaient soumises à la lumière durcissent ; celles qui ne l'ont pas été se détacheront lors d'un lavage, ne laissant que des caractères en relief. C'est ce que l'on retiendra essentiellement de ce procédé : il utilise des caractères en relief et ce sont ces reliefs qui déposent l'encre sur la feuille.

Un timbre imprimé en typographie se reconnaissait par un léger relief en creux sur le papier — on peut parfois le sentir au verso du timbre — lors du pressage de la feuille.

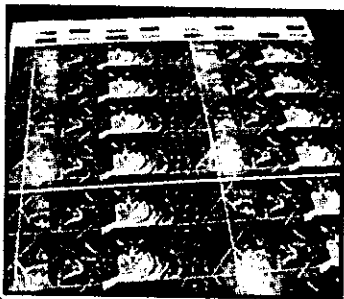
Les nombreux exemplaires parfois imprimés engendraient également quelque usure des pla-

ques, ce qui explique la diversité de finesse de certains motifs : l'examen de ces timbres permet la découverte plus ou moins heureuse de nombre de nuances — voire de retouches — dans les traits, ou de défauts en cas de parasites sur la plaque : un corps étranger amènera une « ombre » ou une zone blanche indésirée, parfois placée de co-casse manière (dessinant, par exemple, une balafre sur quelque royal facies).

On notera aussi que l'examen de nombre de timbres d'un même typè et d'une même valeur permet le B-A-BA de toute étude dite « traditionnelle » (\*\*\*) et de délicates et bénédiclines reconstitutions de planches selon les « défauts » et particularités de chaque pièce examinée.

De même, l'encre plus ou moins abondant et la qualité et la provenance de l'encre donnent des nuances à la couleur initialement choisie, avec — ici aussi — de belles perspectives.

L'Atelier du timbre utilise encore cette technique pour la réalisation des cartes postales. Moins récemment, les « Lions héraldiques », les premiers « Oiseaux » de Buzin, et autres timbres-taxe l'ont également été.



*Des palettes de feuilles de 42 cartes postales attendent de passer au massicot...*

(\*) on peut aussi préciser que, pour le tirage de séries courantes, l'emplacement (ou cartouche) de la valeur faciale restait occulté : c'est lors de son premier report que la valeur était gravée.

(\*\*) on pensera à la galvanoplastie ou dépôt d'une couche de cuivre protectrice, obtenue via l'intervention de courant électrique.

(\*\*\*) déjà citée dans nos éditions du 16 juillet.

(\*\*\*\*) comme expliqué dans nos éditions du 5 février dernier, il s'agit de l'étude des travaux couvrent les techniques d'impression, nuances, variétés, essais, etc., d'un timbre, d'une émission (ainsi que leur usage : tarifs, oblitérations, ...). Malheureusement, les pièces anciennes se font rares et hors de prix, et le travail à accomplir provoque un certain désintérêt chez les tous jeunes collectionneurs dont bon nombre préfère se tourner vers des vignettes plus colorées, dont le thème répond à leurs affinités. Reste les séries courantes modernes...

